

Bill C-30—Attribution de temps

Je prie les députés d'écouter attentivement la phrase suivante:

Tous les députés ont coopéré . . .

Cela inclut le député de Saint-Jean-Ouest et moi-même. La phrase se poursuit ainsi:

. . . et nous essayons désespérément de savoir ce que nous allons faire en attendant qu'il soit 4 heures.

Nous adoptons les projets de loi à une telle allure vendredi que le gouvernement se demandait quoi faire le reste de la journée. Que veulent les ministériels? Une opposition qui fait preuve de coopération ou une opposition qui essaie de ralentir la machine? Nous ne ralentissons pas la marche des travaux, monsieur l'Orateur. Nous revendiquons le droit des Communes de savoir quels sont les projets du gouvernement avant de signer un chèque en blanc, ce que l'on nous demande de faire en nous faisant adopter la motion de clôture et trancher la question après une seule autre journée de débat.

Avant de poser ma question tout à l'heure, je supposais que cette journée de plus serait au moins une journée pleine, au moins un jeudi, ou même un vendredi, où il y a plus d'heures de séance qu'un mercredi.

Une voix: Que diriez-vous de samedi?

M. Pinard: Pourquoi pas mercredi?

M. Knowles: Le président du Conseil privé demande pourquoi pas mercredi. En d'autres termes, le gouvernement est prêt à appliquer une règle qui a été imposée par la clôture pour mettre fin au débat, et on aura beau se cacher derrière les mots et parler de limite de temps, on ne dissimulera pas le fait qu'on met fin au débat.

Le ministre soutient qu'il est temps d'instituer des réformes ici, et je suis d'accord avec lui. J'ai entendu ces propos bien des fois. Mais n'est-il pas temps que nous nous occupions de réformes fondamentales? Les seules réformes que nous proposons les députés d'en face consistent toujours à limiter la durée des interventions et à ramener à quatre jours la semaine de travaux parlementaires . . .

Une voix: Et puis à trois jours . . .

M. Knowles: La semaine de quatre jours se transformera vite en semaine de trois jours, c'est juste—ou à siéger le matin plutôt que le soir, et ainsi de suite. Mais nous n'entendons pas parler du problème fondamental qu'on déplore à la Chambre, à savoir la nécessité d'établir un calendrier à partir du début de la session.

Ce que souhaite le Parlement—et on s'est entendu bien des fois là-dessus lors des séances du comité permanent de la procédure et de l'organisation—c'est que le gouvernement nous révèle le programme des travaux dès le début de la session et invite tous les partis à la Chambre à examiner et à établir conjointement l'ordre dans lequel nous étudierons les bills. Dans ces conditions, nous pourrions nous entendre sur les bills qui ne sont pas importants et dont il n'est pas nécessaire de saisir la Chambre avant de les renvoyer immédiatement aux comités. Nous convenons que pour de nombreux projets de loi, il suffirait d'un jour ou deux de débat à la deuxième lecture. Mais, compte tenu de cette situation, pourvu que la Chambre soit disposée à voter certaines mesures sans débat et à limiter le débat pour d'autres mesures, quand il s'agit cependant de

projets de loi fondamentaux, ne serait-il pas raisonnable que la Chambre ait tout le temps nécessaire?

D'après moi, c'est le genre de réforme qui s'impose. Je veux bien croire que notre grand problème est de savoir comment utiliser notre temps. Depuis que je suis ici, j'ai constaté que ce problème s'amplifiait avec les années. Quand je suis arrivé, une session pouvait durer cinq ou six mois. Nous nous en plaignions, mais tout paraissait se régler. Aujourd'hui, il y a tellement de problèmes à résoudre que les partis doivent collaborer. Mais ce n'est pas en nous menaçant de la clôture, d'y avoir recours davantage, de modifier le Règlement ou de réduire le temps des discours, qu'on nous amènera à collaborer. Soit dit en passant, j'estime que la règle des 40 minutes doit être modifiée. Il n'y a pas de discours qui réclame 40 minutes. Les députés constateront aujourd'hui que lorsque les discours sont limités à 10 minutes, les débats sont plus courts et peut-être font-ils de meilleurs discours. Mais de là à s'imaginer qu'il suffit de réduire les 40 minutes à 20 ou 15 minutes, sans disposer d'un plan général pour la session, cela équivaut à nier l'utilité du Parlement.

J'insiste aujourd'hui sur le fait que la clôture qu'on veut nous imposer aujourd'hui rappelle la mesure injuste et vindicative que les conservateurs avaient imposée aux libéraux de sir Wilfrid Laurier en 1913. Ce n'est pas ainsi que l'on parviendra à résoudre les difficultés de la Chambre.

Une voix: Étiez-vous présent?

M. Knowles: Mon collègue demande si j'étais ici en 1913. Non, pas encore.

Une voix: Vous étiez déjà en route.

M. Knowles: Mais je peux signaler à mon honorable ami que parmi les plus belles pages du harsard, on compte celles du débat de 1913 et particulièrement les interventions de sir Wilfrid Laurier sur cette question.

Monsieur l'Orateur, je vois que mon temps est presque écoulé. Je suis disposé à cesser de parler, mais je tiens à dire que c'est une abomination, un outrage au Parlement, et que cela prouve simplement le manque de clairvoyance du gouvernement; lorsqu'on passera au vote ce soir, les néo-démocrates voteront non.

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, dans cette discussion j'aimerais répondre à certains des commentaires du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), mais auparavant, je voudrais répliquer au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui m'a mis en cause sans raison au sujet des événements de vendredi dernier . . .

M. Knowles: Je vous adressais un compliment.

M. Collenette: Que j'ai bel et bien fait ces déclarations. J'ai été sidéré vendredi après-midi par la collaboration des députés d'en face qui nous a obligés à chercher à la hâte d'autres travaux. L'opposition est tout à fait disposée à collaborer lorsqu'il s'agit de petits projets de lois qui ne suscitent pas beaucoup de discussion et qui, pour certains, auraient dû être adoptés deux fois plus vite qu'il ne l'ont été vendredi. Mais lorsqu'il s'agit de projets de loi importants, l'opposition nous fait perdre du temps.